AAI Lutte contre les macrodéchets plastiques

Dossier de

de /> la rédaction de H2o July 2022

Les plastiques sont les déchets les plus répandus dans l'environnement marin. La proportion de déchets en mer provenant de la terre est estimée à environ 80 %. Cette pollution engendre non seulement une perte de biodiversité marine mais également de la pollution visuelle, une perte économique et touristique. L'appel à initiatives lancé par l'agence de l'eau Loire-Bretagne vise les collectivités, les acteurs économiques et les établissements publics concernés par des risques de transfert au milieu naturel de ces macro-déchets plastiques sur l'ensemble du bassin.

L'appel à initiatives vise les macrodéchets plastiques et répond aux deux actions 16 et 18 du Plan d'actions Zéro déchet plastique en mer (l'action 16 qui vise à expérimenter des dispositifs de lutte contre les macrodéchets dans les systÃ"mes de traitement d'eaux usées et eaux pluviales et mettre en place des suivis de ces nouveaux dispositifs et des dispositifs existants afin de mesurer des flux réels ; l'action 18 qui vise à limiter les fuites de biomédias filtrants en plastique depuis les stations de traitement des eaux résiduaires urbaines). Les projets devront permettre de limiter les flux de pollutions plastiques au milieu naturel. Ils devront contribuer à expérimenter et mettre en œuvre des actions concrÃ"tes d'interception de la pollution par les macros-déchets plastiques, des systÃ"mes d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales (y compris par des aménagements par gestion intégrée des eaux pluviales). Les projets devront s'inscrire dans le cadre d'une démarche globale, partenariale, mobilisatrice et ambitieuse, sur une thématique à enjeux à la croisée de différen politiques publiques. Sont particuliÃ"rement visés : les collectivités territoriales et leurs groupements sur l'ensemble du bassin Loire-Bretagne ; les acteurs économiques et établissements publics concernés par des risques de transfert au milieu naturel de macrodéchets plastiques et biomédias filtrants en plastique. Un montant de 2 millions d'euros est consacré à cet appel à projet, avec des subventions au taux maximal de 70 %.

DépÃ′t des dossiers - 06 janvier 2023